

A l'avant revuia dé Bex

Autor(en): **L.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 46

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Simplicité. — Le pasteur d'un de nos villages regardait un jour d'un air attristé le vieux temple paroissial, qui tombait en ruines.

Survint le syndic de la commune :

— Bonjour, monsieur le pasteur; vous regardez notre pauvre vieille église?...

— Oui, syndic; elle a l'air bien misérable.

— C'est vrai, c'est vrai, monsieur le pasteur, elle est dans un grand état de dépravation; aussi la municipalité s'en est occupée, et nous allons la réparer. Mais, comme vous le savez, la commune n'étant pas riche, nous ferons la chose tout simplement et sans volupté.

Atteinchon! — C'était au bon temps des commis d'exercices. L'un de ceux-ci faisait exercer le dépôt. Après avoir commandé en patois, pour être mieux compris, il s'écrie soudain :

— Ora; m'en vè vo coumandà ein français... Attention!... Vorwärts!... arrrsch!

DES VERS DE TURC

HATONS-NOUS de dire que nous n'en garantissons nullement la paternité. Nous les tirons d'une brochure qui parut à Vevey en 1830, et dont l'auteur s'appelle lui-même modestement : « Hyppolite-Louis de Pradeville, » membre du Conseil communal de Vevey, et » des sociétés d'Orthiculture, Philharmonique et » de Statistique du canton de Vaud, et sociétés » archéologiques de Florence, Cortone et Bolognesi; de l'Académie des Arcades de Rome; » Professeur conditionnel de Mnémonique et » d'Eloquence politique à l'Académie de Lausanne; censeur poétique pour la ville et le » district de Vevey, etc., etc., auteur de divers » opuscules. La brochure « se vend » 5 batz au » profit des Etablissements de bienfaisance de » Vevey (sans qu'il soit nullement défendu de » payer davantage vu la destination de l'argent » et non le mérite de l'ouvrage. »

L'auteur nous raconte qu'en septembre 1829, une jeune Veveysanne, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, et « à qui les dieux avaient prodigué tous leurs dons », partit avec son oncle pour visiter les Iles Borromées et quelques provinces d'Italie. Dans la traversée de Gènes à Marseille, le vaisseau fut attaqué par un corsaire barbaresque. L'oncle fut tué et la nièce emmenée à Constantinople et vendue au Grand Seigneur sous le nom de Gulnare. Le sultan Mahmoud, subjugué par la beauté, l'amabilité et la voix de la jeune esclave, voulut en faire son épouse légitime et la placer sur le trône des califes, « malgré la colère du muphti, les cris et les gémissements des Ulémas ».

L'aimable Gulnare tint la conduite qu'on est en droit d'attendre d'une jeune Veveysanne. Elle déclara vertueusement que son cœur était engagé en Suisse, et « qu'aucun honneur, aucune dignité, pas même le trône de l'Orient ne pourraient la faire renoncer à des liens si sacrés et si chers ».

Alors le sultan Mahmoud, cédant à un mouvement de générosité, rend la liberté à son esclave qui s'embarque en toute hâte et arrive à Vevey, pour y faire de nouveau « le charme et les délices de la société ». Pendant ce temps, le sultan, au fond de son harem, furieux, désespéré, jure de ne plus adresser de propos d'amour à aucune esclave, et, pour se consoler, compose des vers... que M. de Pradeville a bien voulu nous traduire.

Les mauvaises langues diront sans doute que toute cette histoire n'est qu'une aimable fiction, imaginée par M. de Pradeville dans le but pieux de soutirer des 5 batz de la poche de ses concitoyens, en faveur des établissements de bienfaisance. Elles se trompent certainement, ces mauvaises langues. Une preuve irréfutable, c'est l'existence du sultan Mahmoud, qui mourut en 1839, après un règne de plus de trente ans, qu'il

avait commencé, selon la coutume des sultans, en faisant étrangler son prédécesseur. Le sultan Mahmoud est plus connu, il est vrai, par ses luttes contre les Russes, qui lui prirent plusieurs provinces, par la révolte de la Grèce qui, sous son règne, recouvra son indépendance, et par le massacre des janissaires, auquel il se livra par passe-temps. Mais puisqu'il a vécu!!

Une autre preuve, non moins irréfutable, c'est la vertu et le désintéressement de l'aimable Gulnare. Ce sont-là des choses qu'on n'invente pas — tout le monde crierait à l'in vraisemblance — et dont une jeune Veveysanne est seule capable de donner le spectacle.

Et voici les vers attribués par M. de Pradeville au sultan Mahmoud :

Je nargue parfois le Prophète,
Et laissant ses bizarres lois,
Je bois du vin de la Comète,
Même du champagne vaudois;
Du Muphti bravant la colère,
Je lui dis tout tranquillement :
Allons, mon ami, prends un verre, } bis.
Il faut s'égayer en buvant.

Ce que j'aime chez le Prophète,
C'est qu'il nous promet des houris,
Toujours au bal, toujours en fête,
Quand nous irons en Paradis.
Et lorsqu'un amant à sa belle
Tiendra gentils propos d'amour,
Elle ne sera pas cruelle, } bis.
Et le payera de retour.

J'aime fort la philosophie
De ces chansonniers veveysans,
Le bon vin, la femme jolie
Viennent animer leurs accents.
S'ils voulaient chanter la Turquie,
Ils recevraient du Grand Seigneur,
Des esclaves de Circacie, } bis.
Aux yeux noirs, au sensible cœur.

En voici d'autres, à l'adresse de l'aimable Gulnare :

M'aimeras-tu, esclave si jolie,
A mes soupirs ton cœur est-il rendu ?
Il faut l'amour pour embellir la vie
M'aimeras-tu ? M'aimeras-tu ?

M'aimeras-tu, gentille Veveysanne ?
De m'écouter, ne t'est pas défendu.
Devieras-tu sous peu ma Roxelane ?
M'aimeras-tu ? M'aimeras-tu ?

M'aimeras-tu, rivale d'Idalie,
Guéris le cœur d'un amant éperdu,
Règne sur moi comme sur ta patrie,
M'aimeras-tu ? M'aimeras-tu ?

Le morceau de résistance est une ode à la pipe, où — suivant M. de Pradeville — le sultan Mahmoud parle en ces termes :

Que le grand Czar de Moscovie
Prenne Silestrie et Schumala,
S'il laisse ma pipe chérie,
Je me rirai de tout cela.
Qu'il emmène tout un bagage,
Et qu'il étende le carnage
Jusques au faux-bourg de Péra
Si, dans le fort de la mêlée,
Ma pipe n'est point fracassée,
Cela seul me consolera.

Espérons que le descendant actuel du sultan Mahmoud possède autant de philosophie que son ancêtre et que sa pipe lui suffit.

LAQUELLE ?

LE tram a déposé à une station du Jorat quelques citadins voulant profiter d'une belle journée d'automne. Parmi ceux-ci, on remarque un monsieur en redingote, donnant le bras à une petite dame maigre, à la parole brève et un peu impérieuse, qui paraît être son épouse.

Sur la route où les promeneurs se sont engagés s'avance un paysan, tenant en laisse une truie.

A la vue des personnes qu'elle voit venir en sens inverse, la bête prend peur, veut rebrousser chemin et s'efforce d'entraîner l'homme, qui a grand peine à la retenir.

Malgré les remontrances de Madame qui veut poursuivre sa route, le Monsieur en redingote s'arrête pour s'amuser de l'incident. Puis il interpelle le paysan :

— Eh l'ami ! lequel de vous deux conduit l'autre ?

— Oh bien voilà ! répond le bon Dzorataï, moi et ma bête, c'est un peu, sauf votre respect, comme Monsieur et Madame : l'un des deux est censé diriger, mais sait-on jamais laquelle mène l'autre?...

LO VILHIO

Perles scolaires.

Un déménagement : Il y a plusieurs sortes de déménagements. Il en est un surtout qui demande beaucoup de souplesse : c'est le déménagement à la cloche de bois.

Même sujet : Maman, toujours inquiète, soit au sujet de son meuble, soit au sujet de son homme, donnait son avis et dirigeait la manœuvre, telle un contremaitre maçon qui a fait quatre ans d'apprentissage.

Le pays de mes rêves ... S'il n'y avait pas de vol, de crimes, à quoi serviraient les notaires et les juges ?

Ma montre : J'aime beaucoup ma montre. Elle remplace, mais *grosso modo*, ma jeune sœur.

Mon oncle ... Il se maria quelques années plus tard. Il sut cependant toujours garder sa bonne humeur.

Sciences naturelles : La baleine est un crustacé. — Il y a deux espèces de carnivores : la race *canine* et la race *chatine*.

(Authentique.)

A L'AVANT REVUIA DÉ BEX

Vo sâvé qué dein lo teimps, aô militéro, lâi avâi lès grantés revuiés, iô on fasâi dâi ballès manœuvrés. Cein qu'étâi lo plé biau l'étâi lo bataillon carrâ, mâ faillesâi conniâtré s'n'afféré por l'ai arrevâ. L'étâi n'affère d'au tonnerre d'au diâblô qu'on n'âi comprenâi rein ! Quand tot étâi bien einvouâ on metâi dedein lo carrâ lé z'officiers, lo drapeau, la musica et lo Préfet avoué s'n'écharpa bliantz et verta que fasâi on biau discours. A l'avi que l'avâi fini, tot lo mondo criavé bravô et lo coloné commandavé dé redéféré lo carro. Seimblivé que l'étâi n'a fourmelhire qu'on épantzivé ! Ne l'ai ein avâi mein aô commandant Baud por invortolhî et détortolhî ci coumerce. Faillessâi vèrè coumein tot cein sé dégroumelhivé quand lé que criavé : « Tonnerre si ça ne marche pas je vous fourre tous à l'hostio ! »

Apri vegnâi la petita guerrâ avoué dâi cartouchés que n'aviont mein dé bâlés. Lâi bouébos sé fourravont dein lè rangs por accrotzi quoqués cartouchés dé pudra por féré dâi guelhiétés aô bin dâi fusâies. Mâ faillessâi vèrè coumein totiont lo camp quand lo commandant einvouhivé lè sapeurs por lè féré sailhi frou ! Avoé laô gros bonnet à pâi, laô poucheinta barbâ et laô grand forâ bianc et l'hotze sù l'époulâ, fasiont n'a pouaire dé la metzance !

L'étâi lo biau temps que vo dio !

Et l'âi avâi assebin lè s'avant revuiés, iô sé fasâi lo recrutamein et ti lè trandzêmeins. Ti lè sordats dévessont lâi allâ : lè z'artilleurs, lè chasseurs à l'evau, lè grenadâi, lè mousquetéros, lè voltigeurs et mêmein lè piquettés. Faillessâi sé présentâ aô bureau daô commandant, por être inspétâ, avôé son contingent qu'étâi conduit per lo commis d'exercico. Elliaux qu'aviont fé laô teimps d'élita passâvont à la landwehr et elliaux qu'aviont fé tot laô servico passâvont aô villhio fer.

Adon à n'avant revuia dé Bex, l'artilleur qu'étâi municipau à Velenâova, étâi venu dé bon matin por poâi sé retrovâ avôé lè villhos que fasiont coumein lhi laô derraire avant revuia. Prâu sûr que l'avâi reinconâtrâ bin dâi s'amis et

pas maü trinquotä cä ein arrevein prä d'au bureau ne pouävè pequa së teni dräi, l'étaï tot mälhi, fasäi däi veindzeincez dau diablo por teni son sä que lo terivè avau.

Lo commandant Alphonse Rosset, on tot bon sordat et tot bon citoyen dont vos'äi prau sür oïu parlä, qu'étaï justamein syndico dé Vele-naöva et que cognesäi dont bin * * *, së desè : té raudzai por on gaillä, va më féré vergogne per inque. Së virè vers on caporal et l'ai dit : « Réduisez-moi vite cet homme ».

* * * qu'a compräi qu'on allävè lo fourra à l'ombro, criè aö commandant : ne fä pas le fou Alexandre ! ne fä pas le fou té dio ! ne su pas venu por allä dedein, sù venu por bairè on verro avouè lé s'amis !

Tot paräi on eimminé * * * por lo reduirè tant qu'ä lanè tzi lo syndico dé Bex qu'étaï justamein à la cäva avouè quoquè s'amis. Et quand vè que l'étaï * * * que cognesäi prau qu'on l'ai amenävè, l'ai criè dü avau lé z'égras dé la cava : Ah lé té * * *, vint vito bairè on verro avouè lé s'amis !

— Et bin ! dese * * *, ein vouäique s'ein ion dé syndico, n'est pas coumein lo noutro !

L. D.

NOMS DE FAMILLE

DANS le Bulletin de l'Association du Vieux-Moudon, M. Ch. Ruchet, pasteur, à Syens, frère de feu M. le conseiller fédéral Marc Ruchet, a écrit un article très intéressant sur l'« Origine de quelques noms de famille de Moudon. »

Dans l'antiquité, les Romains seuls ont connu le « nom de famille ». L'invasion des Barbares le fit disparaître. Ces derniers ne connaissaient, en effet, que le nom individuel, c'est-à-dire ne survivant pas à celui qui le portait ; il ne se transmettait pas à ses descendants.

On ne portait pas d'autre nom que celui qu'on avait reçu au baptême, accolé parfois, pour éviter tout équivoque de la mention *filis*, Pierre, fils de Jean, par exemple.

Mais le répertoire de ces noms individuels n'était pas inépuisable. Il fallait donc, pour plus de clarté encore recourir à *surnom*, qui lui alors, dit M. Ruchet, était une mine sans fin.

Dans l'état des hommes de Vuarrens, astreints à la taille, en l'an 1299, on voit un *Lambert le Cornu*, un *Ulrich le duc*, un *Jean d'Utrejors*, ce qui voulait dire qu'il habitait de l'autre côté de la forêt.

Nombre de ces surnoms sont de véritables *sobriquets*. c'est-à-dire qu'ils mettent en relief un défaut ou un ridicule. Ils sont devenus plus tard des noms de famille que l'on retrouve encore aujourd'hui, presque intacts. Ainsi *Pierre le blanc*, *Jean le noir*, *Humbert le grasset*, *Pierre le testuz*, *André le goîtreux*, *Ulrich de la craisaz*, *Vuillerme le tissot*.

« En principe, dit encore M. Ruchet, tous les noms de famille sont significatifs. On ne s'est pas amusé à créer des noms insignifiants, qui n'éveillent aucune idée dans l'esprit. Si aujourd'hui nous avons des noms de famille qui semblent ne répondre à rien, c'est tout simplement que le sens qu'ils avaient à l'origine nous échappe. »

Parmi les noms moudonnois dont l'auteur a établi étymologiquement l'origine ne figurent que ceux de familles bourgeoises vivantes à ce jour. Donnons-en quelques-uns.

Bertolini signifie « fils de Bertolo » ou plutôt de « Bertolino » du nom individuel germain Berchthold, d'où est dérivé également le nom de *Berthoud* et, en français, notre diminutif *Bertholet*.

Les *Besançon* venaient probablement de l'ancienne capitale de la Franche-Comté ; les *Briois* étaient peut-être originaires de la Brie ; les *Voruz* doivent avoir pour berceau le village fribourgeois de Vaulruz.

Borel est une des formes du mot « bourreau » ; il se rattache à la même racine que « bourrellier », en patois « Boraley ». En vieux français, « borreau » signifie une corde de bourre. Borel ou bourreau désignent donc un « pendeur ».

Bourgeois n'est pas seulement le ressortissant privilégié de la cité, mais aussi le simple tenancier dont la demeure était sise au pied du château du bourg.

Les *Borgeaud*, les *Bourget*, les *Bourgoz* n'ont pas d'autre origine.

Bovey, avec l'y final — en français « bouvier » est emprunté à la vie rustique. Les *Bergier* étaient des gardiens de moutons et de chèvres ; les *Bowier* et les *Vacheron*, des gardiens de bœufs et de vaches. Les *Mojonnier* et les *Mojinié* étaient préposés à la garde des veaux et des génisses, des « modzons » ; et les *Porchet* à celle des pourceaux.

Brillard est un de ces nombreux surnoms ou sobriquets empruntés aux défauts, aux travers ou aux vices des humains. Un brillard est un homme qui crie très fort et mal à propos.

« Ceux qui portent ce nom, dit M. le pasteur Ruchet, peuvent se consoler en se disant qu'on n'est pas plus responsable de son nom que de sa figure. »

(A suivre).

Patrie suisse. — Le portrait du nouveau recteur de l'Université de Lausanne ouvre le dernier numéro de la *Patrie suisse*, qui comprend nombre de clichés intéressants sur le chemin de fer d'Aigle-Sépey, d'Ebnat-Nesslau, la tour de Chaumont, le cortège des vendanges de Neuchâtel, etc., etc.

ET PUIS QUOI !

C'ÉTAIT un nautonier du Léman, rompu à tous les caprices, à toutes les colères du lac, culotté par le soleil, le grand air et le « crié », fort comme un ours, adroit comme un singe, sans peur, sinon sans reproche, et aussi à son aise devant l'empereur d'Allemagne que devant un « boïat », captif en ses filets.

Un jour de très gros temps, sa barque, entraînée au large, chavire, en dépit de tous les efforts de son maître. Vaillamment, celui-ci lutte contre les vagues déchaînées, qui jouent avec lui comme les « footballeurs » avec la balle.

Un bateau à vapeur passe à proximité. Le capitaine aperçoit le naufragé. On stoppe et on le recueille.

Notre homme, très calme, ne paraît point se douter qu'il vient d'échapper à une mort presque certaine. Dépurant comme un parapluie après l'averse, oubliant même de remercier ses sauveurs, il s'en va sans façon s'asseoir au beau milieu des voyageurs de première, qui le regardent de travers. De ses vêtements trempés, l'eau dégouline sur la banquette capitonnée, sur le plancher, sur les délicates bottines de ses voisins et voisines, qui peu à peu s'éloignent de lui, pour échapper à l'inondation.

Cette mise à ban n'effrite point notre bachelier, qui s'installe bien à son aise et déjà sort de sa poche sa « bouffarde » et son tabac, oubliant qu'ils ne sont guère aptes à faire leur service.

Le capitaine du bateau, surpris et froissé d'un tel sans-gêne, veut faire comprendre à son passager de rencontre qu'en son état dépurant il serait mieux à sa place ailleurs qu'en première.

Alors, ce dernier, sans s'émouvoir :

« Quoi !... qu'est-ce qu'y a ?... Est-ce que je vous ai demandé quelque chose ? Vous m'avez fait signe de monter ; alo, je suis venu, le bon sens. Et puis quoi, me voilà. On craint pas l'eau ! Mais, vous savez, si ça ne vous plaît plus, y n'y a qu'à le dire. Puisque c'est comme ça, au revoir ! »

Ce disant, il saute par dessus bord et gagne à la nage la rive, dont le vapeur, dans sa course, s'était rapproché.

Chez le coutelier. — *Le marchand.* — Vous désirez, monsieur ?

Le client. — Je voudrais un couteau.

Le marchand. — A une ou plusieurs lames ?

Le client. — Oh ! les lames ne sont pas nécessaires. L'important c'est qu'il y ait un tire-bouchon !

Premiers froids. — On a beau dire, ça ne réchauffe pas autant qu'on le croit de se donner du mouvement, disait hier M. X * * *

— Cependant...

— Laissez-moi donc ! je viens de faire un trajet de sept kilomètres et je suis gelé !

— Vous alliez peut-être lentement ?

— Pas le moins du monde : en tramway !

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 17 novembre, en matinée : *Roger la Honte*, drame en 5 actes et 7 tableaux, de MM. J. Mary et G. Grisier. — En soirée : 1. *Le Juif polonais*, drame en 3 actes et 5 tableaux, d'Eckmann-Chatrian ; — 2. *Un arriviste*, vaudeville en 1 acte, de M. Michel Zamacoïs.

Mardi 19 novembre, *Une femme passa*, pièce en 3 actes, de M. Romain Coolus.

Jeudi 21 novembre, 2^{me} soirée de gala, *Le Chant du Cygne*, comédie en 3 actes, de MM. Duval et X. Roux.

Vendredi 22 novembre, 1^{re} représentation populaire, *Les Petits*, comédie en 3 actes, de M. Lucien Népoty.

* * *

Kursaal. — Depuis l'ouverture de la saison d'opérette, de nombreux habitués demandaient à M. Tapie de donner *La Fille de Mme Angot*.

Après avoir monté soigneusement la pièce de Lecoq, fait de jolis décors et des costumes spéciaux, la direction du Kursaal a donné la première de la jolie opérette vendredi. Ce fut un succès complet.

Un nouveau baryton, M. Nieric, a débuté dans le rôle d'« Ange Pitou », et Mlles Delcourt et Le Conte ont chanté « Lange » et « Clairette ».

Demain, dimanche, de 2 1/2 à 5 heures, matinée, dernière de *Le Mariage de Mlle Beulemans*, un succès de rire et un spectacle de famille.

* * *

La Muse. — La *Muse* a mis à l'étude, à l'occasion de sa 23^e soirée annuelle, ce soir samedi, au Théâtre, *Le Bon Juge*, comédie-vaudeville en 3 actes, d'Alexandre Bisson, l'un des maîtres du genre.

Un orchestre de professionnels jouera pendant les entr'actes.



LE DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adrezsez vous à *Walther Gygaz*, fabricant à *Bleienbach*.

Rédaction : *Julien MONNET* et *Victor FAVRAT*

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO